Bilan de la distribution des composteurs sur les trois années 2005-2006-2007

Projet

Début 2005, afin de développer le traitement local des biodéchets, le SYTRAD avait décidé de promouvoir la pratique du compostage individuel.
10 000 composteurs ont été distribués sur le territoire du SYTRAD en trois ans (printemps 2005 à janvier 2008).
La première année, 216 composteurs de 340 litres en plastique recyclé étaient à la disposition du SIDOM (devenu en 2007 : le service Déchets de la Communauté de Communes Privas Rhône et Vallées) et 500 composteurs étaient prévus sur les trois années.
Au total, 747 composteurs ont été distribués sur le territoire de la Communauté de Communes.

Aspects techniques

- But technique : diminution potentielle de la part fermentescible dans les ordures ménagères, se fabriquer son propre engrais.
- But pédagogique : le compostage est un bon vecteur pédagogique pour sensibiliser les habitants à leur propre production de déchets et, par ce biais, au recyclage de ceux-ci (protection de l'environnement, développement durable).

Aspects financiers

Un composteur coûtait 60€, dont 30€ étaient subventionnés par les Conseil Généraux de l'Ardèche et de la Drôme et 15€ par le SYTRAD. Il restait donc 15€ à la charge du particulier.

But : diminuer le coût des ordures ménagères
747 composteurs x 200 Kg biodéchets/foyer = 149 400 Kg, soit 149,4 Tonnes de déchets détournées des ordures ménagères. 149,4T x 195€ = 29 133 €/an

Cette opération permet en théorie de détourner 149,4 tonnes pour une économie de 29 133 €/an.

Evaluation

- Mesure du tonnage des ordures ménagères.

En 2004 le tonnage était de 6778 T et en 2007 le tonnage est de 6138 T, soit une baisse, en 3 ans, de 640 T.
Plusieurs facteurs expliquent cette baisse :**le compostage,** l'augmentation du tri des emballages aux points recyclage, l'ouverture des deux déchetteries (Privas et Flaviac) pour les déchets verts, encombrants, toxiques…

années 2008-2009-2010

Devant la demande toujours constante de composteurs, le SYTRAD a décidé de renouveler cette opération pour trois ans (2008-2009-2010). Le composteur retenu reste le même. Le prix de vente au particulier est également inchangé : 15€ TTC.

La distribution a repris début mars 2008 uniquement à la déchetterie de Privas (la clé du sac 07000 PRIVAS)

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9H00-11H45 13H45-17H00	9H00-11H45 13H45-17H00	13H45-17H00	9H00-11H45 13H45-17H00	9H00-11H45 13H45-17H00	9H00-12H00 13H45-17H00